

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM DU 19 NOVEMBRE 2021

**Présents** : S. Spring, A-S. Fernandez, F. Le Roy, R. Meissonnier, Y. Benabdellaziz, A. Rouyre, I. Geogescu, A. Chollet, M. Leroy, J-M. Courrent, S. Sammut, M-C. Lichtlé, E. Stephany, A-S. Cases, F. Palpacuer, G. Sere de Lanauze, N. Commeiras, P. Chapellier, H. Chappert, M-L. Weber

**Excusés** : F. Villesèque-Dubus, K. Berthoud, P. Loup, F. Rodhain

✓ 13h00 la séance est ouverte

Frédéric Le Roy présente l'ordre du jour :

- vote sur la demande de tutelle secondaire de APT
- affectation du reliquat budgétaire 2021
- mail de Karim Messeghem demande de financement auprès de l'UM

### 1. Vote sur la demande de tutelle secondaire d'AgroParisTech

Frédéric Le Roy rappelle qu'il a été demandé aux responsables de groupe d'informer les membres de leur groupe de la demande d'APT afin que le groupe donne sa position au conseil.

- Nathalie Commeiras : j'ai présenté la demande. Tous les membres du groupe ont donné un avis favorable puisque cela s'inscrit dans les axes MUSE. Il n'y a aucun souci, ils ont été ravis d'être informés, néanmoins, ils ont aussi été étonnés ! Ils ont totalement confiance en la responsable de groupe. Je tenais à le souligner qu'il n'y avait pas besoin de les consulter et que cela peut être voté directement par le conseil de labo.

- Sylvie Sammut : je m'abstiens de voter, j'ai complètement oublié de mener la discussion au sein du groupe. Je ne peux pas m'exprimer pour le groupe.
- Géraldine Giordano : le groupe est favorable à la tutelle secondaire.
- Anne-Sophie Cases : le groupe marketing a été informé lors de la réunion 8 novembre. Je ne partage pas l'avis de Nathalie. Ils ont été contents d'avoir été informés vu l'épisode de MBS. C'est un avis positif et favorable.
- Anne-Sophie Fernandez : nous en stratégie je ne savais pas qu'il fallait faire voter. Néanmoins, les collègues d'APT sont membre du groupe depuis un moment. Le groupe stratégie est favorable. Il n'y a pas eu de vote, les collègues ont juste été consultés.
- Sophie Mignon : je n'ai pas pu faire le vote mais il n'y a pas de problème, j'y suis favorable.
- Eric Stephany : il y a eu une consultation par mail au groupe finance. Seul Pascal Nguyen a répondu favorable. Le reste RAS.
- Régis Meissonnier : la consultation a été faite avant la dernière réunion. Une consultation positivement exprimée par les membres. Un membre a demandé si le groupe Moisa avait été consulté. J'ai dit qu'à ma connaissance ce n'était pas le cas. Puis je me suis dit qu'il fallait contacter Moisa ? On parle d'une personne au sein du groupe. Je n'ai toujours pas compris pourquoi il y aurait nécessité de consulter Moisa !
- Frédéric Le Roy : Quelle est la position du groupe SI ?
- Régis Meissonnier : l'avis est favorable excepté un membre du groupe.
- Frédéric Le Roy s'adresse à l'assemblée : Quelqu'un veut s'exprimer sur la tutelle secondaire d'AgroParisTech ?

La décision est mise au vote : souhaitez vous que APT devienne tutelle secondaire de MRM au premier janvier 2022.

❖ Contre : 0

❖ Abstention : 1

- Frédéric Le Roy : nous considérons la décision acceptée à l'unanimité moins une abstention.

## 2. Affectation du reliquat budgétaire 2021

3

- Pierre Loup : Je souhaite suivre une formation en statistique financée à hauteur de 5000 € par le labo. L'objectif est d'augmenter mes capacités afin de pouvoir donner des conseils à d'autres membres du labo, ce qui permettra de passer à d'autres types de traitement statistiques. Actuellement, j'ai une utilité restreinte.
- Frédéric le Roy : nous avons besoin de nous former en statistique au sein de MRM.
- Anne-Sophie Cases : C'est quelle type de formation ? Les logiciels d'aujourd'hui, leurs données ne sont pas structurés. Nous ne savons pas toujours faire ! as-tu une idée du type de formation que tu vas viser ?
- Pierre Loup : je souhaite me former à un type de modélisation qui diffère des autres. A l'époque de ma thèse, les logiciels étaient difficiles de mon point de vue. Ce serait un type de méthode de programmation. A un moment donné j'ai eu des soucis lors de ma thèse. Cela permettra de pouvoir confronter d'autres méthodes par des estimations de paramètres. C'est une modélisation plus complexe, au delà des coefficients. Pour la mise en route cela est plus complexe !
- Anne-Sophie Cases : SmartPLS certains le maîtrisent en marketing. Par exemple David l'utilise. Du coup, cela est spécifique, donc peut-être dans le groupe marketing, il y a des spécialistes. Cela est bien qu'il y ait des personnes qui forment d'autres personnes.
- Régis Meissonnier : en lien avec Anne-sophie sur l'obsolescence des méthodes, ce n'est pas spécifique au marketing, c'est avéré. Pour nos collègues férus de statistiques, les disciplines sont elles-mêmes obsolètes. Au niveau des sciences gestion nous sommes en retard. Il est intéressant effectivement, d'avoir des personnes compétentes, de formation technique.

- Frédéric Le Roy : je suis tout à fait favorable au fait que des personnes se forment et forment autrui.
- Irène Georgescu : nous demandons une subvention pour le workshop du 13 décembre relatif à l'axe « management de la santé » de MRM. Nous mettons en action une journée à destination des professionnels, des académiques. Cette action est associée à une autre journée qui se déroulera à Strasbourg, qui donnera lieu à une revue et à un ouvrage collectif.
- Frédéric Le Roy : le workshop est-il gratuit ? et les frais de déplacements ?
- Irène Georgescu : oui il est gratuit. Nous demandons la prise en charge de 2500 € dont 500 € pour la MDE, la prise en charge des intervenants, des repas. Mais MBS nous a donné un complément pour les intervenants et les frais de traiteur.
- Frédéric Le Roy : des questions ? des demandes ?
- Carole Maurel : c'est bien, il y a une synergie avec d'autres acteurs, une journée sur les axes, c'est bien !
- Frédéric Le Roy : en effet, c'est très bien pour les axes.
- Nathalie Commeiras : Ariel a formulé une demande pour aider à la publication d'un ouvrage collectif sur le « management public de la santé ». Nous sommes trois du laboratoire : Agnès, Ariel et moi à publier trois chapitres » dans cet ouvrage. Les coordinateurs sollicitent notamment des associations académiques. La contribution de du groupe RH serait entre 500 et 1000 €.
- Frédéric Le Roy : Quelle est la somme demandée à MRM, 500 € ?
- Nathalie Commeiras : oui. A ma connaissance toutes les associations académiques n'ont pas souhaité participer. Le groupe GRH oui, en ce qui concerne les autres contributeurs je n'en ai aucune idée.

- Jean-Marie Courent : la contribution consiste à acheter un certains nombres d'ouvrages ? Est-ce bien cela ?
- Nathalie Commeiras : je ne sais pas. Florence Noguera m'a dit qu'ils vont vendre l'encyclopédie à hauteur de 20 €/30 €, il est normal que nous ayons des encyclopédies.
- Géraldine Giordano : Ariel a dit qu'il y aurait une encyclopédie par institution.
- Frédéric Le Roy : souhaites-tu Nathalie qu'il y ait ce financement ?
- Nathalie Commeiras : je trouve que nous sommes trois à participer, 500 € est un montant convenable.
- Anne-Sophie Cases : j'ai fait une demande elle n'y est pas !
- Frédéric Le Roy : nous allons la rajouter.
- Géraldine Giordano : nous avons un ouvrage collectif « éditions EMS » en phase de finalisation, il faut assurer les frais d'édition de 4000 €, en complément du budget sur la chaire score.
- Frédéric Le Roy : Combien de contributeurs participent ? et qui sont-ils ?
- Géraldine Giordano : dix dont Fabienne et Sophie.
- Nathalie Commeirais : à propos du groupe RH l'an passé, j'ai profité pour financer l'ouvrage collectif car nous n'avions pas tout dépensé.
- Géraldine Giordano : il y a l'adhésion collective du groupe à l'AFC d'un montant de 1000 €. Cela est un avantage financier et pratique. Concernant Ariel il y a une redondance.
- Anne-Sophie Cases : j'ai une demande d'une doctorante pour une journée marketing : les frais d'inscription s'élèvent à 375 €. Par ailleurs, pour information la thèse de Blandine Chapel prévue le 7 décembre est financée par Muse.

- Marie-laure Weber : je l'ai envoyé en début semaine.
- Sylvie Sammut : j'ai une demande pour Marion Polge pour des frais inscription/membre à l'AEI qui s'élève à 50 €.
- Frédéric Le Roy : oui pas de souci pour les petites sommes.
- Marie-laure Weber : commente le budget colonne par colonne. Elle reprend point par point. En résumé : prévisionnel 19 500 € engagement 74 635 € Disponible 22 778 €
- Frédéric Le Roy : il reste environ 23 000 € grâce à la rallonge. Nous avons 13 000 € de demandes.

➤ *Nous mettons le tableau au vote*

- Agathe Morinière : nous avons réalisé avec Audrey que nous n'avions pas budgété. Peut-être qu'il restera des choses, notamment des ouvrages, des inscriptions, des revues, et du matériel.
- Frédéric Le Roy : je vous ai oublié !
- Marie-Laure Weber : cela est inclus dans le montant des travaux, donc nous avons tout mis ensemble.
- Frédéric Le Roy : vous allez adresser une liste et voir ce qui sera possible de dépenser.
- Frédéric Le Roy : votons-nous pour les 13 000 € ?

➤ **Demandes voté à l'unanimité**

### 3. Affectation du reliquat budgétaire 2021

- KARIM projet GEM

Il y a eu une réunion conjointe avec le Labex. Finalement aucun projet n'a été déposé. Véronique a été relancée. Maintenant, il faut voir si vous voulez déposer un projet. Karim a déposé ce projet. Nous avons déjà eu des accords. Est-ce qu'il y a des questions pour que nous fassions la demande à la DRED ? Véronique est d'accord.

- Sylvie Sammut : est-ce le reliquat qui serait attribué au projet ? Nous avons donné un reliquat !
- Frédéric Le Roy : normalement c'est une réunion conjointe DS et MRM, la réunion a été annulée. Il me faut un avis formel pour l'envoyer à la DRED, cela ne prend rien sur le budget du laboratoire.
- Florence Rodhain : est-ce trop tard ?
- Frédéric Le Roy : je ne sais pas.
- Jean-Marie Courrent : la date limite était hier 12h. Delphine Petit a dit : d'ici aujourd'hui je le transmets à la Dred. C'est un mail que Véronique a reçu hier après. Si nous arrivons à faire remonter rapidement ils transmettraient, nous sommes déjà hors deadline.
- Frédéric Le Roy : le projet GEM est un projet récurrent. Ils demandent 17 500 €, normalement il l'a envoyé. Qui ne l'a pas reçu ?
- Florence Rhodain : rien !
- Jean-Marie Courrent : c'est exactement le dossier de l'an passé. Il a changé la date, c'est donc un projet. Le coût global est 65 000€, l'idée c'est d'amorcer des cofinancements de l'extérieur, et générer des cofinancements extérieurs.

- Sylvie Sammut : je pense qu'il l'a envoyé aux membres du DS, j'imagine, ce sont les destinataires.
- Florence Rodhain : je veux tenter et l'envoyer, c'est un projet avec Marie-Laure.
- Anne-Sophie Cases : il me semble que c'était en janvier, je pense que cela est bien de remonter les projets, ce serait bien de leur dire d'informer les chercheurs en amont. Ce n'est pas la même périodicité. Les membres marketing avaient des projets mais ils n'ont pas pu les remonter.

8

### Projets

#### 1) Karim Messeghem

Frédéric Le Roy questionne : nous votons le projet Karim Messeghem ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

❖ **voté à l'unanimité**

#### 2) Florence Rodhain et Marie-Laure Weber

Sur la décision de faire remonter le projet de Florence ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

❖ **voté à l'unanimité**

✓ Fin de la séance 13h55